



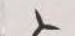


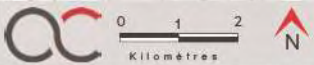
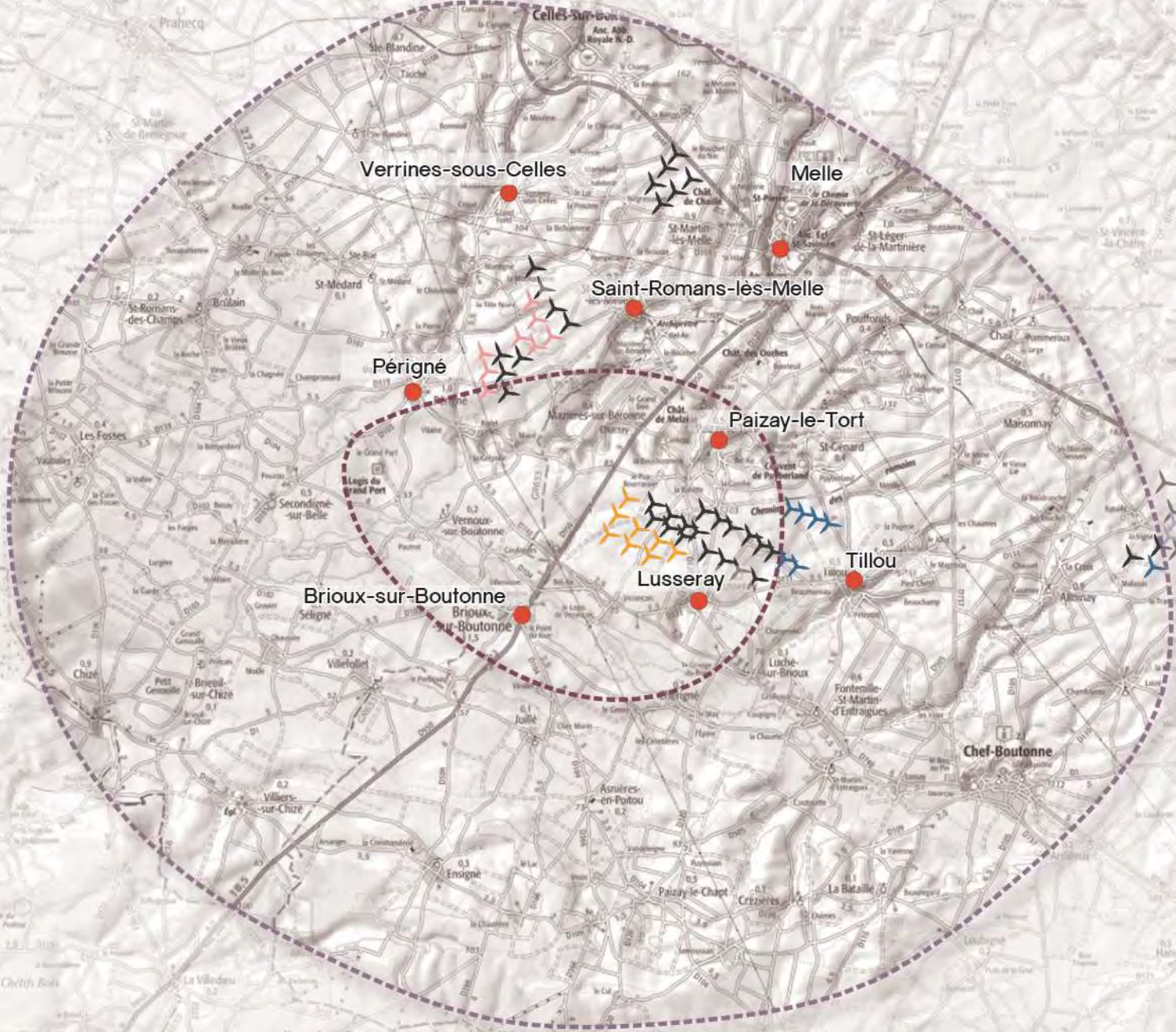


PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

-  Projet éolien du Fourris
-  Projet éolien de la Cerisaie
-  Éolienne en exploitation
-  Éolienne accordée
-  Bourg faisant l'objet de SSV



3 . ÉTUDE DE L'OCCUPATION VISUELLE

3.1. BOURG DE PÉRIGNÉ

Le bourg de Périgné est implanté sur un plateau agricole à proximité de la vallée de la Belle.

À l'état initial, les parcs et projets existants se concentrent à l'est du bourg, laissant un vaste espace de respiration de 281° à l'ouest. Aucun des critères n'est atteint.

Le projet de la Cerisaie est implanté à l'est du bourg de Périgné, à 12 km de distance. Il vient s'ajouter au parc éolien existant de Périgné et augmente légèrement la saturation de l'angle horizontal de 2° (critère 1). L'angle horizontal du projet est de 53°. Cette proximité augmente la prégnance du motif éolien dans les perceptions des habitants mais celle-ci demeure en-dessous du seuil d'alerte du critère 2. Les critères 3 et 4 quant à eux, n'évoluent pas suite à l'introduction du projet de la Cerisaie et restent en-dessous des seuils d'alerte. Ainsi, à l'état projeté également aucun des critères n'est atteint.

La ferme éolienne du Fourris n'atteint aucun seuil d'alerte et le rapport d'évolution sur l'horizon reste faible pour chaque critère.

Enfin pour le cumul des deux projets, aucun critère n'est également atteint. L'angle horizontal augmente de 3.1% (critère1), la prégnance visuelle du motif éolien de 3.9% (critère 2), l'angle de respiration maximum diminue de 2.5% (critère 3) et le nombre d'angle de 60° reste inchangé (critère 4).

Ainsi, il n'y a pas lieu d'évoquer une potentielle saturation du territoire aux abords de Périgné en lien avec l'introduction du projet de Fourris.

Afin d'approfondir l'analyse théorique, des photomontages à 360° ont été réalisés depuis les sorties de bourg du village étudié ainsi que depuis le centre. Ils sont localisés en rouge sur la carte ci-dessous :



Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Périgné

		Etat initial		Etat projeté avec la Cerisaie			Etat projeté avec le Fourris			Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris				
Critère 1 Indice d'occupation de l'horizon <i>Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)</i>	≤ 120°	Etat initial (en °)		Etat projeté avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		
	> 120°	88	Seuil d'alerte non atteint	70	Seuil d'alerte non atteint	2	0,6	77	Seuil d'alerte non atteint	9	2,5	78	Seuil d'alerte non atteint	11
Critère 2 Prégnance visuelle du motif éolien <i>Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)</i>	≤ 100°	Etat initial (en °)		Etat projeté avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		
	> 100°	66	Seuil d'alerte non atteint	67	Seuil d'alerte non atteint	2	0,6	67	Seuil d'alerte non atteint	12	3,3	68	Seuil d'alerte non atteint	14
Critère 3 Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration <i>Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration" (Aire de 10 km)</i>	> 90°	Etat initial (en °)		Etat projeté avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		
	+ 90°	281	Seuil d'alerte non atteint	281	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	272	Seuil d'alerte non atteint	-9	-2,5	272	Seuil d'alerte non atteint	-9
Critère 4 Répartition des espaces de respiration <i>Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)</i>	≥ 2	Etat initial		Etat projeté avec la Cerisaie	Evolution		Etat projeté avec le Fourris	Evolution		Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris	Evolution			
	< 2	4	Seuil d'alerte non atteint	4	Seuil d'alerte non atteint	0		4	Seuil d'alerte non atteint	0		4	Seuil d'alerte non atteint	0

Réalisation : agence Coullemon

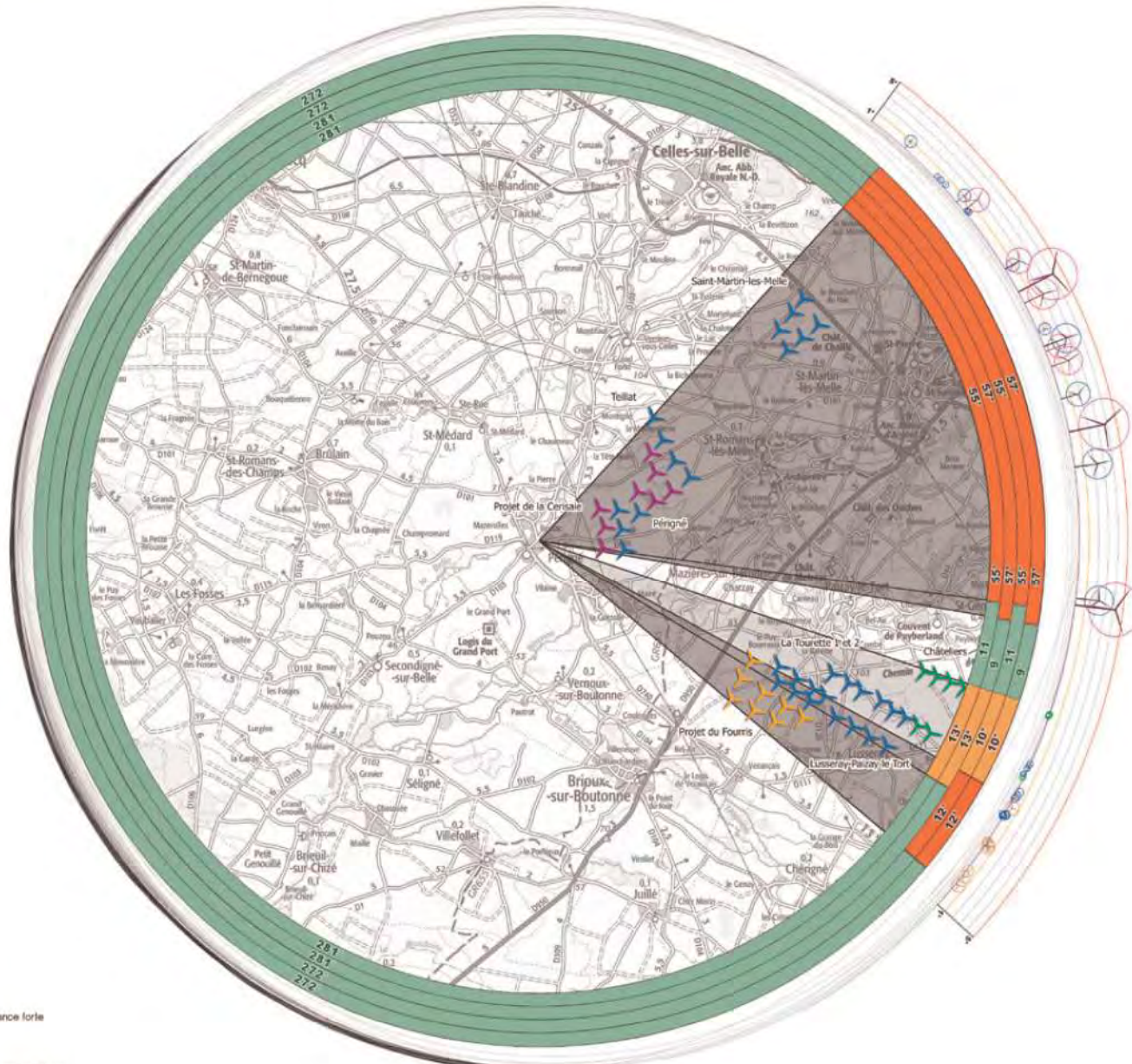
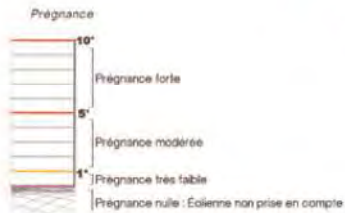
LÉGENDE

- Description des anneaux
- Anneau 4 : état projeté avec la Cenisaise - le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cenisaise
 - Anneau 1 : état initial

- Couleur des anneaux
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

- Angles de vues
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes

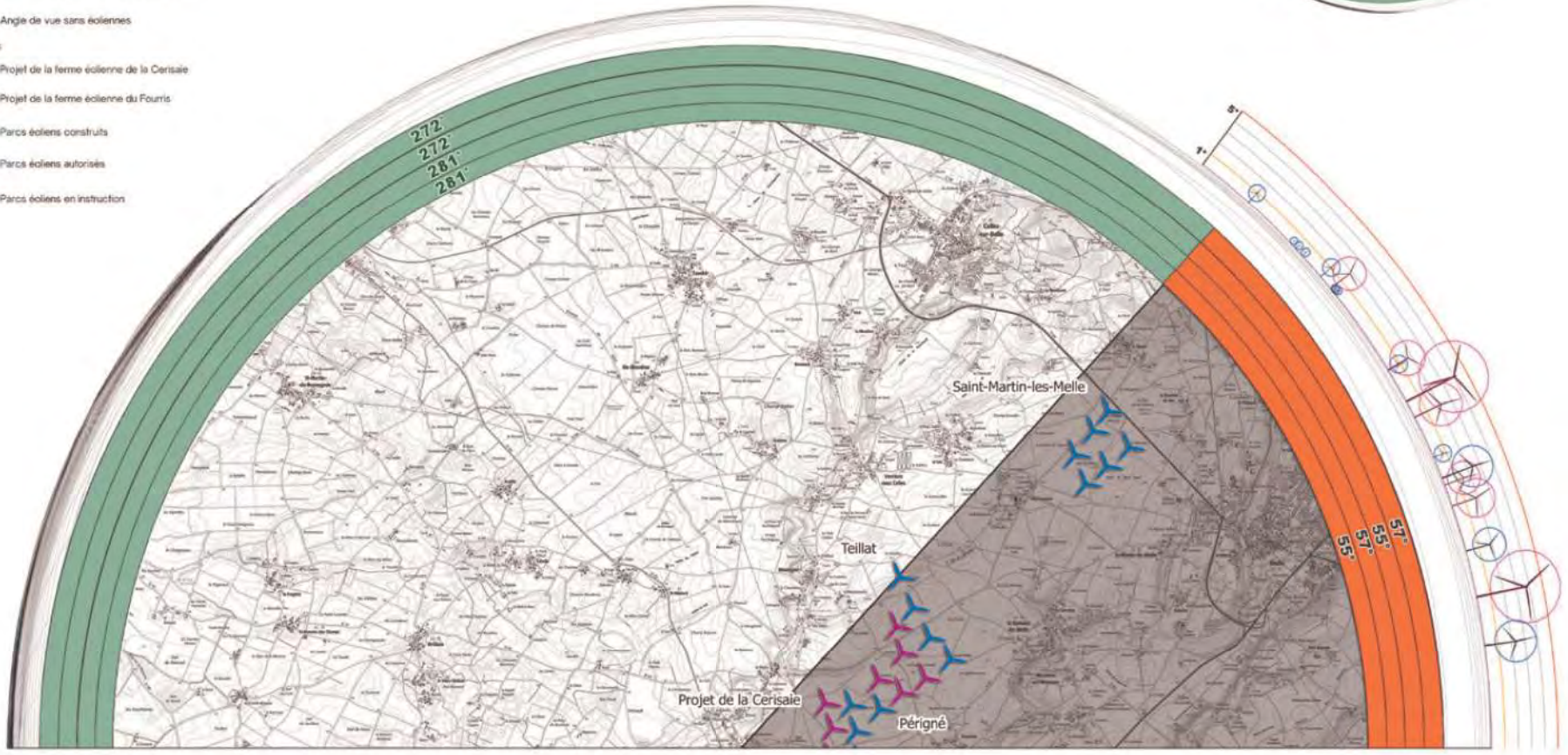
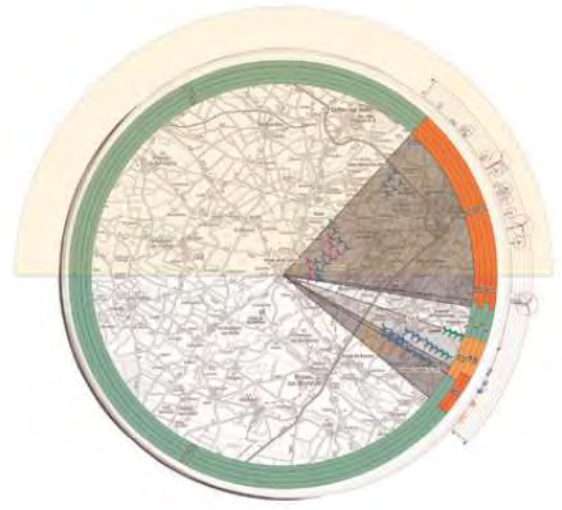
- Parcs éoliens
- Projet de la ferme éolienne de la Cenisaise
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction



SCHEMA D'OCCUPATION VISUELLE - PERIGNE (NORD)

LEGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cersaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cersaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cersaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction



Réalisation : agence Coulsnon

Réalisation : agence Coulsnon

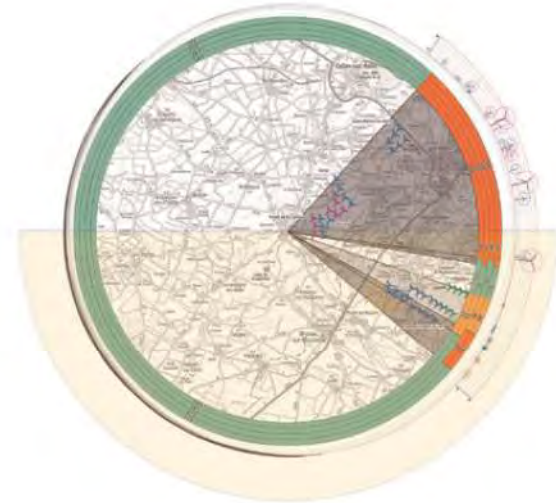
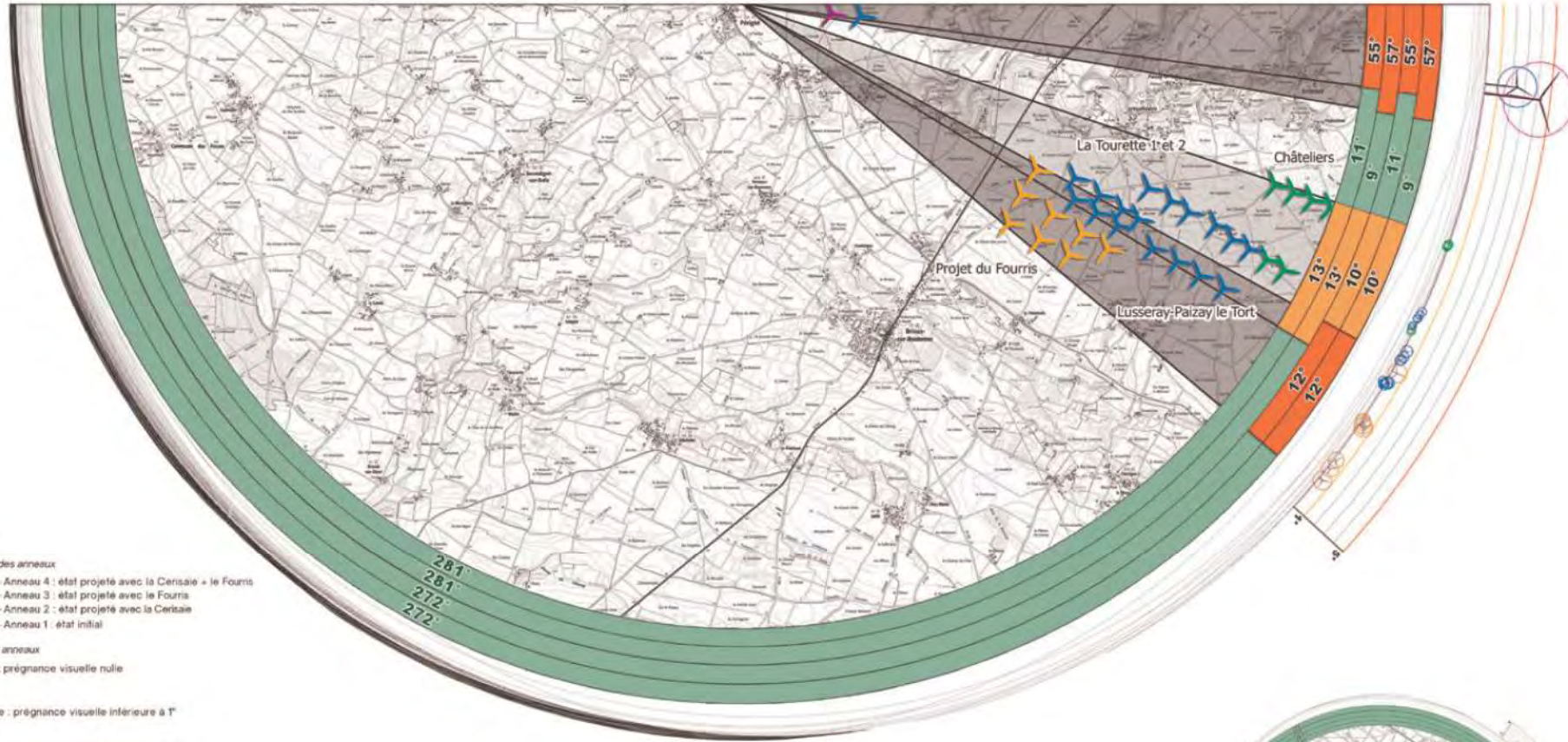
LÉGENDE

- Description des anneaux
- Anneau 4 : état projeté avec la Carisais + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Carisais
 - Anneau 1 : état initial

- Couleur des anneaux
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

- Angles de vues
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes

- Parcs éoliens
- Projet de la ferme éolienne de la Carisais
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction





La Cansale

Fourris

Périgné

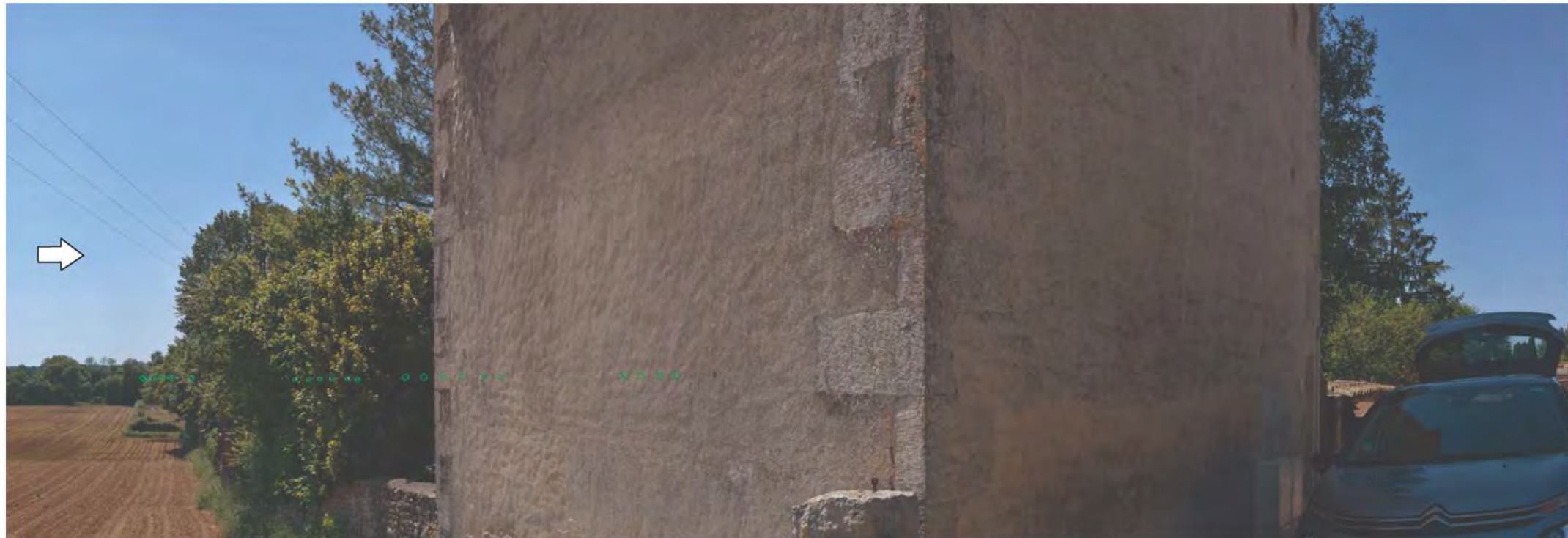


351



Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord-est du village. Depuis ce point, la vue est dégagée sur le plateau agricole. Quelques arbres isolés présents sur le bord de route masquent ponctuellement des éoliennes. Les parcs éoliens sont regroupés dans un même angle visuel ce qui limite la saturation de l'angle horizontal et confirme l'analyse théorique.

PHOTO 115 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE NORD-EST DE PÉRIGNÉ





La Cérisaie

Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange sud du village. Depuis ce point de vue les éoliennes du projet du Fourris sont totalement masquées par la trame bâtie du village et la végétation privée. Aucun autre parc proche n'est visible depuis cette frange excepté deux extrémités d'éoliennes (tronquées par la trame bâtie) du projet de la Cérisaie et du parc de Périgné. Ce photomontage permet de conforter l'analyse théorique.

PHOTO 116 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE SUD DE PÉRIGNÉ



354



Sain



PHOTO 117 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA RD 103 À L'OUEST DE PÉRIGNÉ





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné un photomontage à 360° a été réalisé depuis le centre-bourg du village. Depuis ce point, la vue est fermée par la trame bâtie du village et l'église. Le projet du Fourris est masqué dans son ensemble. Aucun autre parc n'est visible depuis ce point de vue ce qui conforte l'analyse théorique.

PHOTO 118 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE PÉRIGNÉ



358





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné, un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord du village. Depuis ce point, les vues sont semi-ouvertes. Toutefois, la quasi-totalité des parcs éoliens proches (incluant les parcs du Fourris et de la Cerisaie) se trouvent dans un même angle visuel, masqués derrière le ripisylve de la vallée de la Belle. Un faible risque de visibilité en période hivernale est possible ce qui conforte l'analyse théorique.

3.2. BOURG DE SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE

Le bourg de Saint-Romans-lès-Melle s'est développé sur le versant nord de la vallée de la Béronne.

À l'état initial, de nombreux parcs et projets sont présents tout autour du village de Saint-Romans-lès-Melle. Cependant seul le critère 2, lié à l'occupation horizontale du motif éolien par des parcs ou projets présentant un angle vertical supérieur à 1°, est atteint avec une somme des angles occupés par le motif éolien de 112° du fait de la présence de parcs à proximité du village.

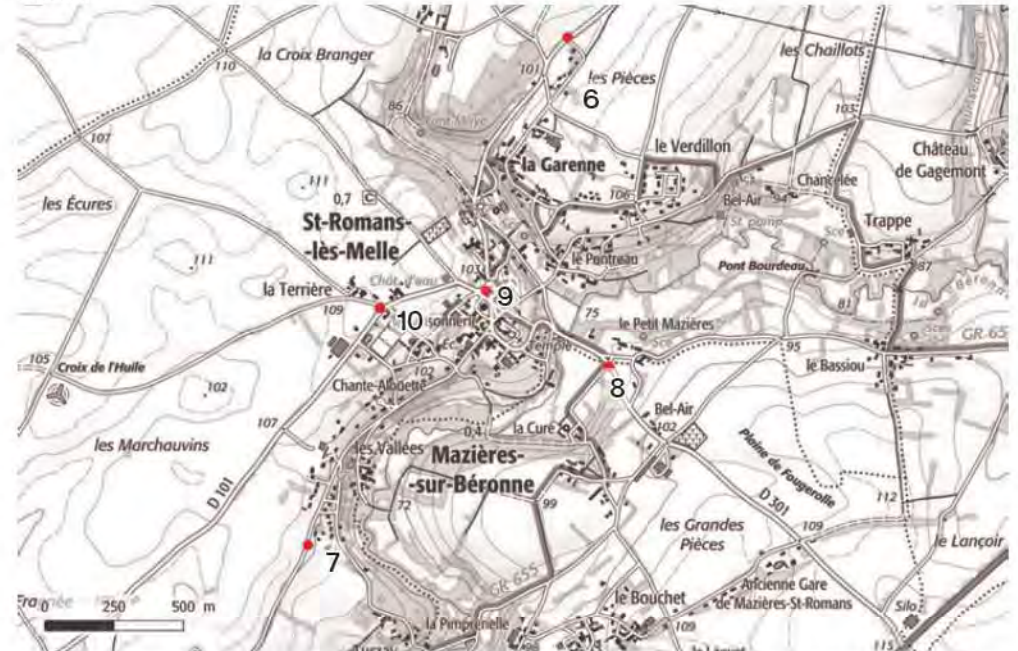
PAYSAGERS Le projet de la Cerisaie est implanté à l'ouest du bourg de Saint-Romans-lès-Melle. L'introduction du projet n'a aucun impact sur les différents indices des critères étudiés (évolution de 0%).

En ce qui concerne le projet éolien de la ferme éolienne du Fourris, l'indice d'occupation de l'horizon (critère 1) augmente de 12° ce qui a pour effet de dépasser les 120° d'angle horizontal occupé par le motif éolien et de déclencher le seuil d'alerte. Cependant, l'analyse du critère 1b, correspondant au ratio du nombre d'éolienne présente par angle d'horizon occupé, conclu à un ratio de 0,33 ce qui reste inférieur au seuil d'alerte de 0,5. De la même manière qu'à l'état initial, le critère 2 est atteint et augmenté de 3,3% par l'introduction du projet.

IMPACTS Enfin le cumul des deux projets présente les mêmes modifications que le projet de la ferme éolienne du Fourris et seuls les critères 1 et 2 sont atteints.

Ainsi, avec deux critères atteints, il est possible d'évoquer une saturation potentielle du territoire aux abords de Saint-Romans-lès-Melle liée à l'introduction du projet du Fourris. Toutefois, les photomontages présentés ci-après permettent de nuancer la prégnance réelle des différents parcs et projets pris en compte dans cette analyse théorique.

Afin d'approfondir l'analyse théorique et de la nuancer, des photomontages à 360° ont été réalisés depuis les sorties de bourg du village étudié ainsi que depuis le centre. Ils sont localisés en rouge sur la carte ci-dessous :



Ces photomontages permettront de démontrer que, dans ce cas présent, l'analyse ci-dessous est théorique et que dans la réalité, le projet est presque toujours masqué ou filtré par la trame bâtie et végétale ou le relief.

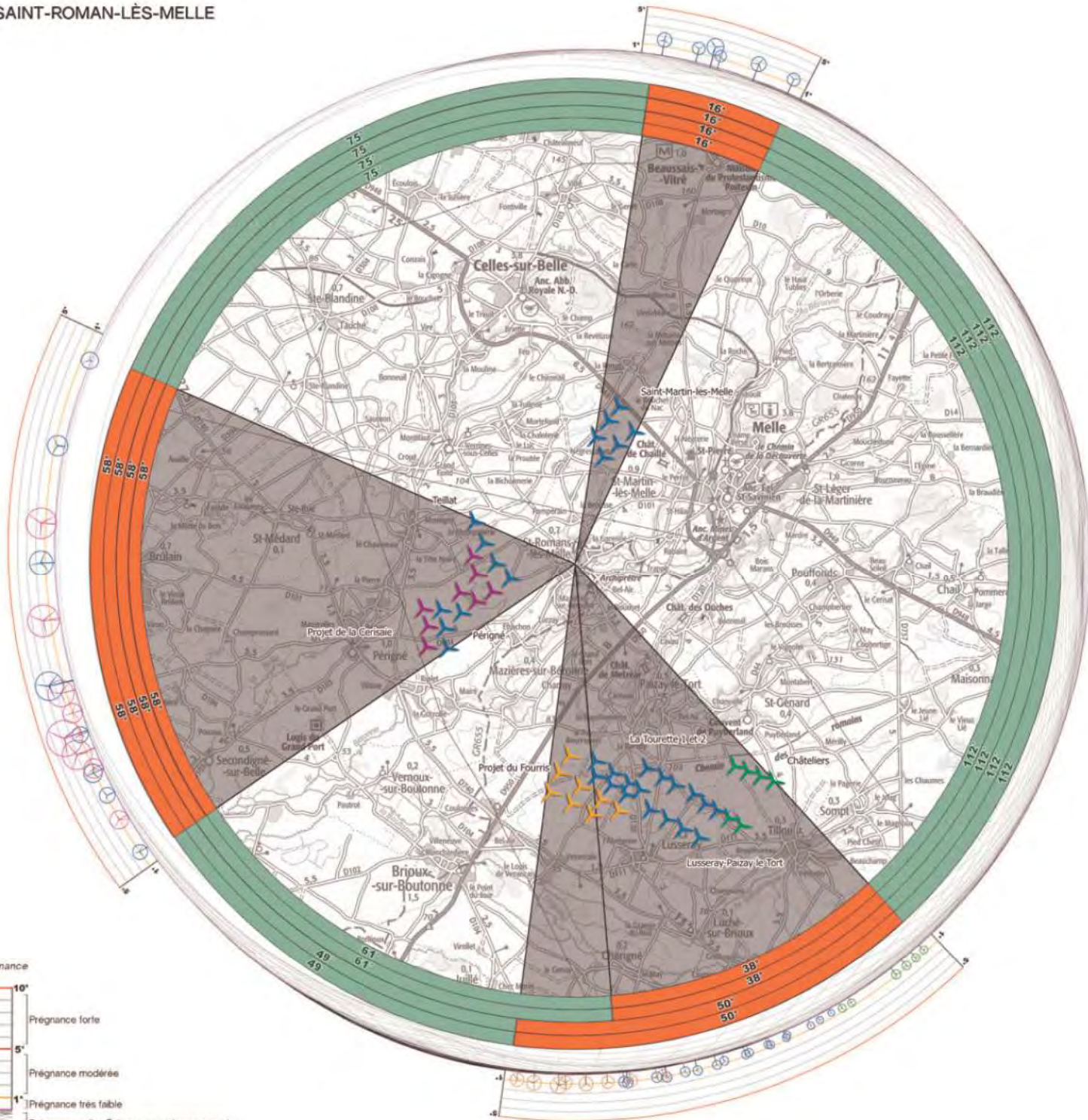
Evaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de St-Roman-les-Melle

	Etat initial	État projeté avec la Cerisaie				État projeté avec le Fourris				État projeté avec la Cerisaie + le Fourris					
Critère 1 Indice d'occupation de l'horizon <i>Evaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)</i>	≤ 120°	Etat initial (en °)		Etat projeté avec la Cerisaie (en°)		Delta (en °)		Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		Etat projeté avec le Fourris (en °)		Delta (en °)		Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	
	> 120°	112	Seuil d'alerte non atteint	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3
Critère 1b (si critère 1 atteint) Indice de densité sur les horizons occupés <i>Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angle d'horizon occupé (Aire de 10 km)</i>	≤ 0,5	Etat initial		Etat projeté avec la Cerisaie		Taux d'évolution (en %)		Etat projeté avec le Fourris		Taux d'évolution (en %)		Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris		Taux d'évolution (en %)	
	> 0,5	0,28	Seuil d'alerte non atteint	0,27	Seuil d'alerte non atteint	27,6		0,33	Seuil d'alerte non atteint	13,8		0,40	Seuil d'alerte non atteint	37,9	
Critère 2 Prégnance visuelle du motif éolien <i>Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)</i>	≤ 100°	Etat initial (en °)		Etat projeté avec la Cerisaie (en°)		Delta (en °)		Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		Etat projeté avec le Fourris (en °)		Delta (en °)		Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	
	> 100°	112	Seuil d'alerte atteint	112	Seuil d'alerte atteint	0	0,0	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3
Critère 3 Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration <i>Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration" (Aire de 10 km)</i>	≥ 90°	Etat initial (en °)		Etat projeté avec la Cerisaie (en°)		Delta (en °)		Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		Etat projeté avec le Fourris (en °)		Delta (en °)		Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	
	< 90°	112	Seuil d'alerte non atteint	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0
Critère 4 Répartition des espaces de respiration <i>Détermination du nombre d'angle de 50° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)</i>	≥ 2	Etat initial		Etat projeté avec la Cerisaie		Evolution		Etat projeté avec le Fourris		Evolution		Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris		Evolution	
	< 2	3	Seuil d'alerte non atteint	3	Seuil d'alerte non atteint	0		2	Seuil d'alerte non atteint	-1		2	Seuil d'alerte non atteint	-1	

Réalisation : agence Couisnon

LÉGENDE

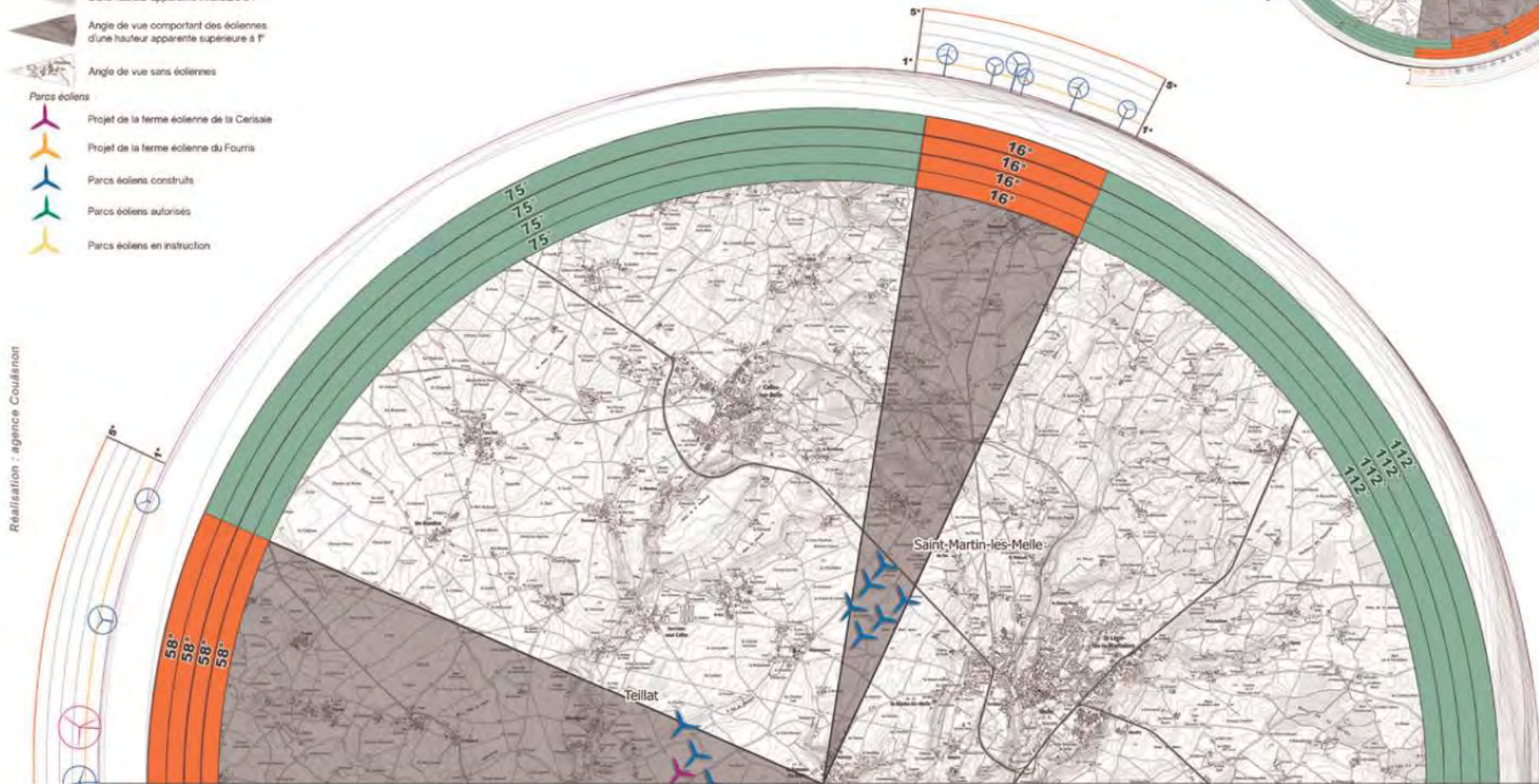
- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction



SCHEMA D'OCCUPATION VISUELLE - SAINT-ROMAN-LÈS-MELLE (NORD)

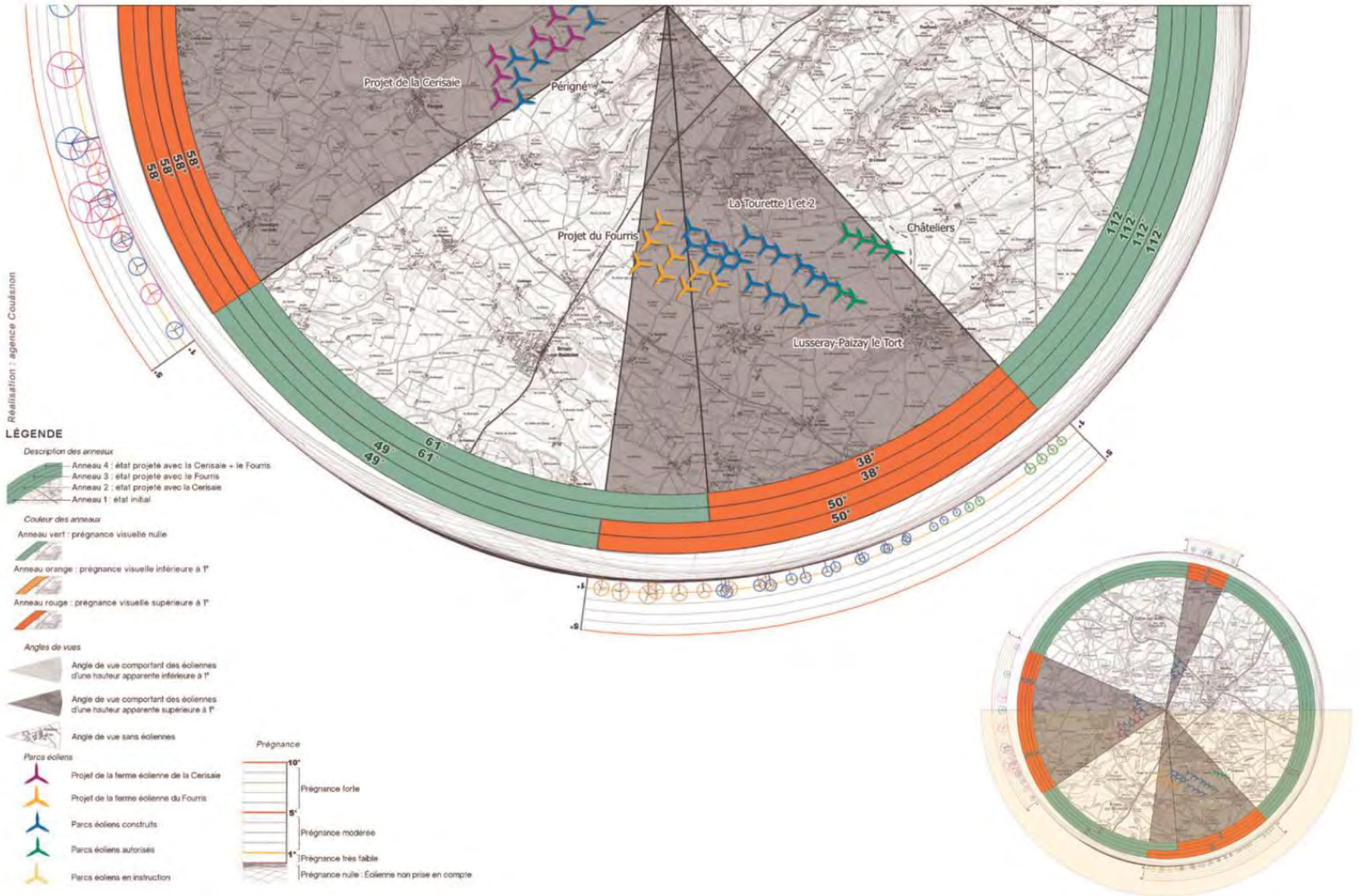
LÉGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie « le Fourris »
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction



Réalisation : agence Coulsnon

SCHEMA D'OCCUPATION VISUELLE - SAINT-ROMAN-LÈS-MELLE (SUD)



Saint-Martin-les-Melle



364

Fourris

Tourette 1 et 2

